

DECAP CIMENT SOFT

**COMPLEXES ACIDES DOUX pour le NETTOYAGE et la DESINCRUSTATION
des LAITANCES et DEPOTS de CIMENT sur les SURFACES.
USAGES PROFESSIONNELS**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse, à base d'une association synergisée d'ACIDES ORGANIQUES, d'agents surfactifs à haut pouvoir mouillant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1170 g/l +/- 20g/l.
COULEUR	: Jaune pâle.
ODEUR	: Faiblement acide.
REACTION CHIMIQUE	: Acide.
pH à 1 %	: 2,5 environ
INFLAMMABILITE	: ININFLAMMABLE

*Sans
acides
minéraux
forts*



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible instantanément dans l'eau et en toutes proportions.
- . Produit concentré à haute teneur en matières actives : acides organiques reproduction de synthèse d'acides issus d'extraction végétale.
- . Préparation renfermant des matières premières facilement biodégradable :
 - Tensioactifs abaisseurs de tension superficielle : ≥ 90 % selon méthode OCDE 301E
 - Acides organiques > 89 % (7 jours) méthode OCDE 301D
- . Ininflammable.
- . Détergent, désincrustant, détartrant concentré.
- . Bon pouvoir émulsionnant et pénétrant des dépôts présents sur surfaces à nettoyer.
- . Dissout les tartres, dépôts calcaires.
- . Légèrement moussant aux conditions d'utilisation.
- . Permet l'élimination des agglomérats de ciment et de béton sur tout le matériel de chantier (silos, camions, toupies, banches, cuves, ...)
- . Pour les professionnels du bâtiment, carreleurs, dalleurs, peintres, maçons, services d'entretien des piscines et bassins.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Humidifier les supports à nettoyer avant application de la solution de produit désincrustant
- Appliquer en pulvérisation basse pression ou à l'aide d'un balai brosse de manière uniforme directement sur la surface à nettoyer.
- Laisser agir 30 à 40 minutes dans le cas de dépôts importants.
- Brosser les supports à l'aide d'un balai à poils polyéthylène ou polypropylène pour activer la réaction.
- Rincer abondamment à l'eau.
- Ne pas laisser le produit sécher sur les surfaces avant rinçage.

RECOMMANDATIONS



DANGER
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

CONTIENT
ACIDE GLYCOLIQUE
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Ne pas laisser en contact prolongé avec des surfaces en aluminium. En cas de contact, rincer rapidement.
Ne pas mélanger avec des produits alcalins, eau de javel.
Dans le cas de surfaces sensibles, effectuer un essai préalable dans un endroit caché afin, d'obtenir compatibilité du produit et concentration de la solution avec le support.
NOTA : Rejets : en cas de fuite ou déversement accidentel vers l'égout, circonscrire l'écoulement et neutraliser à un point compris entre 5.50 et 8.50.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE